



Ostprojekt
Projet Est
Progetto Est
East project



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

Critères de sélection des demandes dans le cadre de Projet Est

Dans le cadre d'un mandat de la section des Balkans de l'ouest, du département de la coopération à l'est, de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) gère annuellement un fonds de 80'000 francs pour promouvoir des projets de jeunes dans les Balkans de l'ouest. Ce fonds peut octroyer un maximum de 10'000 francs par projet et par an.

Pour la **période 2011 à 2013 du programme**, les critères et les points principaux de sélection des demandes de subvention ont été fixés. La liste ci-dessous te permettra de tester ton projet pour savoir s'il remplit les différentes exigences :

Organisateur du projet :

- ❖ Au moins une organisation suisse de jeunes **et** au moins une organisation étrangère participent au projet.
- ❖ Le projet est planifié et réalisé par les différentes organisations de jeunes en partenariat.
- ❖ Le projet est essentiellement planifié et dirigé par des jeunes (en dessous de 30 ans).

Zone géographique d'intervention :

Le projet a lieu dans un (ou plusieurs) des pays suivants

- ❖ Albanie
- ❖ Bosnie-herzégovine
- ❖ Kosovo
- ❖ Macédoine
- ❖ Serbie
- ❖ Moldavie
- ❖ Monténégro (n'est pas un pays cible propre, mais peut prendre part à des activités régionales entre plusieurs pays)

Certaines parties du projet peuvent aussi se dérouler en Suisse

Direction thématique :

Le projet concerne au moins un des quatre domaines suivants :

❖ Droits de l'Homme

Par exemple sensibilisation à la thématique, workshops, séminaires, éducation aux droits de l'Homme, campagnes de sensibilisation, etc.

❖ Migration / rapports migratoires

Par ex. intégration de jeunes avec un passé migratoire en Suisse, activités communes/séminaires, actions, etc.

❖ Collaborations régionales

Par ex. Renforcement des réseaux régionaux, séminaires avec des participants provenant de plusieurs pays, manifestations sportives, etc.

❖ Amélioration des possibilités de formation et accès au marché du travail

Par ex. programme de mentoring, coaching, apprentissage, etc.

Conditions cadres du projet

- ❖ Le projet doit être innovant et/ou doit comporter des aspects qui ont lieu pour la première fois dans l'année du projet.
- ❖ Le projet doit avoir lieu dans un cadre extrascolaire.
- ❖ Le projet n'a pas de but lucratif.
- ❖ Le projet est défini dans le temps ainsi qu'un contenu et des mesures claires et contrôlables
- ❖ Le projet est limité à une durée d'une année maximum
- ❖ Les besoins et les conditions sur place, les données politiques ont été étudiées et définies pour permettre au projet d'être planifié de manière correcte.
- ❖ Le projet apporte un autofinancement de minimum 20 % du budget total.
- ❖ Le projet n'est pas soutenu par un bureau de coopération de la DDC, d'une Ambassade suisse ou du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Bon à savoir...

Quand faut-il présenter sa demande ?

Les demandes peuvent être envoyées toute l'année, il n'existe pas de date fixe. Par contre l'expérience montre que deux tiers des moyens sont déjà distribués au premier semestre – une demande rapide porte donc ses fruits.

Qui peut introduire une demande ?

La demande doit être introduite par une organisation de jeunesse suisse.

Dans quel délai puis je attendre une réponse à ma demande ?

La direction du programme de Projet Est se réunit normalement une fois par mois pour examiner les demandes introduites. Les dates de réunion peuvent être demandées auparavant afin de planifier l'envoi de la demande. En règle générale, tu ne devras pas attendre plus d'un mois une réponse.

Quelle forme doit avoir la demande ?

Un formulaire pour les demandes se trouve sur le site www.youthfordevelopment.ch/fr/ost/.

Quelle forme doit avoir le budget ?

Un formulaire pour les budgets se trouve sur le site www.youthfordevelopment.ch/fr/ost/. Si ton projet est accepté, le budget de ta demande servira de base contractuelle pour ton décompte final.

Comment faire les comptes ?

Les décomptes doivent contenir un comparatif entre le budget et les rentrées et les dépenses. Si tu travailles avec plusieurs devises, tu dois indiquer à quel taux de change cela a lieu. De grosses différences par rapport au budget d'origine doivent être annoncées à la direction de Projet Est, le plus rapidement possible avant d'engager les dépenses. Des différences par rapport au budget doivent également être justifiées de manière succincte lors du décompte final. Les originaux de facture ne doivent pas être envoyés, mais elles doivent être conservées soigneusement pour pouvoir être présentées en cas de demande.

Comment faire un rapport final ?

Comme base de ton rapport final, tu pourras utiliser le document qui te sera fourni lors de la confirmation de l'acceptation du subventionnement de ton projet. Ce document contient un questionnaire avec des questions générales et des questions spécifiques à ton projet. Tu peux établir ton rapport final sur la base de cette structure et répondre aux questions d'évaluation. Il est important que tu évalues ton projet de manière critique, parce que le rapport final ne sert pas seulement de justificatif vis-à-vis de Projet Est, mais aussi pour confirmer la qualité de ton projet ainsi que pour assurer la poursuite de tes activités. Projet Est est également très intéressé à recevoir des rapports d'activité détaillés, des récits d'expérience vécue, des textes sur l'atmosphère des projets, des articles de presse, etc. pour permettre de mieux comprendre les projets et cibler les besoins. Quand ils existent, ces différents documents doivent être simplement annexés au rapport final.

À qui m'adresser si j'ai des questions ?

Pour toutes questions concernant l'envoi de la demande, pour la planification et la réalisation de projets de jeunesse en Europe de l'Est, l'obtention d'adresses ou de contacts, etc., le CSAJ est à ton entière disposition :

Olivier Dumont, responsable du Projet Est / CSAJ

E-Mail: olivier.dumont@csaj.ch

Téléphone : 031 326 29 34